

Les Universités Européennes : nouvelles frontières, nouvelles perspectives

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS

Source :

Rapport du Commissariat Général
du Plan daté du 15 juin 2004

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale a doublé en vingt ans pour atteindre dans les pays de l'OCDE plus de 1,5 million en 2001 (1,7 million dans le monde). Les projections à l'horizon 2015 indiquent que cette mobilité internationale des étudiants devrait connaître une forte croissance. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale aura plus que doublé, même dans l'hypothèse basse de croissance des flux annuels mondiaux (4,8 %).

Avec des taux annuels moyens supérieurs au taux de 4,8 %, les zones Asie, Afrique, et Amérique du Sud seront celles qui enregistreraient les plus fortes croissances, suivis de l'Europe de l'Est avec 2,8 %. L'Europe de l'Ouest, comme l'Amérique du Nord connaîtraient une croissance faible, au plus égale à 2 %.

La mobilité des étudiants se caractérise par une forte concentration géographique. En effet, les pays de l'OCDE accueillent près de 85 % des étudiants étrangers dans le monde. Même dans la zone OCDE, six pays, l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France, le Japon et le Royaume-Uni, en accueillent plus des trois quarts.

Les facteurs de mobilité et d'attractivité des étudiants

L'attractivité des pays ou zones géographiques pour les étudiants en mobilité internationale dans les cycles de l'enseignement supérieur dépend de plusieurs facteurs, dont certains sont à la base même de toute décision d'étudier à l'étranger et de choix du pays de destination :

- Le degré de diversité des formations proposées dans les pays d'origine et les conditions requises pour y accéder.
- La qualité de l'offre de formation, la réputation des établissements dans les pays d'accueil et la promotion du système éducatif à l'étranger.
- La transférabilité et/ou la reconnaissance des diplômes entre pays d'origine et pays d'accueil. Le degré de reconnaissance sur le marché du travail, dans le pays d'accueil comme dans le pays d'origine, des qualifications acquises est un facteur essentiel de la mobilité étudiante.
- Le coût des études à l'étranger, y compris les droits de scolarité, comparé à leur coût dans le pays d'origine. Mais l'impact de ce facteur n'est pas exclusif, car les flux d'étudiants sont faibles dans certains pays alors que les droits de scolarité y sont peu importants ou inexistantes notamment les pays nordiques, et sont importants dans d'autres pays, alors que les droits de scolarité y sont élevés, notamment aux États-Unis.
- Les infrastructures d'accueil tels le logement et les centres d'apprentissage de la langue, les prestations sociales dont les étudiants bénéficient, ainsi que la politique des bourses d'études.

La mobilité internationale des étudiants

- La langue de l'enseignement et celle du pays d'accueil jouent un rôle déterminant. À eux seuls, les quatre pays anglophones de la zone OCDE reçoivent 56 % des étudiants étrangers de cette zone. C'est dire l'avantage concurrentiel des pays anglophones dans ce domaine que certaines universités non anglophones cherchent à compenser en proposant des formations en langue anglaise.
- La proximité géographique et culturelle des pays d'accueil et d'origine ainsi que les liens historiques (par exemple les flux entre pays du Commonwealth et le Royaume-Uni et entre l'Afrique francophone et la France).
- Les programmes d'échanges bilatéraux ou multilatéraux entre établissements, pays ou régions économiques (par exemple les bourses du ministère des Affaires étrangères en France et du programme européen ERASMUS).
- La qualité de vie et l'attractivité culturelle du pays d'accueil constituent également un facteur important.
- La présence de diasporas et de réseaux d'accompagnement, en particulier les associations d'étudiants ou d'anciens étudiants du pays d'origine qui jouent le rôle de relais d'information.
- La politique d'immigration (ou en matière de visa), avec la possibilité pour un étudiant étranger de travailler à temps partiel durant ses études et de s'installer dans le pays à l'issue de la formation, ont un fort impact sur le choix de la destination des étudiants étrangers.

Les politiques d'attractivité menées par les États ou les institutions d'enseignement et de formation ont un impact fort sur la destination des étudiants.

Les étudiants dans l'Union Européenne

Source :

Commission Européenne
(Eurydia)

- En 2004, parmi tous les étudiants de l'ensemble des systèmes éducatifs de l'Europe des 27, plus de 18 millions étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 15%.
- Dans l'Union Européenne, la population étudiante continue d'augmenter : +10% en 2004 par rapport à 2001.
- Le nombre de doctorants a augmenté de plus de 20% en 3 ans.
- Pour l'ensemble de l'Union Européenne, le taux de participation des 18-39 ans à l'enseignement supérieur est estimé à 11% des individus de cette tranche d'âge, mais il est extrêmement variable entre pays européens.